

diale. En fin de compte, le Bureau international du travail doit être évidemment au service de l'organisation de sécurité mondiale; mais qu'on le subordonne à un organisme qui représente le pouvoir ultime des gouvernements et non à un corps qui n'a qu'un pouvoir délégué et auprès duquel les travailleurs et les employeurs n'ont aucun représentant.

Voici ma dernière suggestion au sujet du Bureau international du travail. A Philadelphie, les gouvernements, les travailleurs et les employeurs ont convenu qu'il y avait lieu de nommer une délégation en vue de rencontrer les gouvernements à Dumbarton-Oaks; or ce projet ne s'est pas réalisé, et, à San-Francisco, les gouvernements devraient s'entendre avec la délégation concernée pour décider du caractère futur de l'organisation internationale du travail, et de ses rapports avec l'Organisation mondiale générale.

A la lumière des discussions de Londres, j'éprouve un bonheur indicible de ce que le gouvernement que j'ai représenté m'ait donné instruction d'approuver d'emblée que l'organisation internationale du travail avec ses magnifiques réalisations, ses brillants états de service et ses représentants de travailleurs, d'employeurs et de gouvernants, poursuive l'excellent travail qu'elle accomplit depuis ses origines, depuis la dernière guerre.

Comme je le disais au début, j'ai douté longtemps, comme plusieurs autres membres de la Chambre y compris le chef du Gouvernement, du bien-fondé des propositions de Dumbarton-Oaks. Je me disais, au début, qu'il ne s'agissait là que d'un accord concerté entre les puissances et qui au cours de l'histoire avait encouragé, sinon provoqué les guerres. Mais il faut se rendre compte des réalités du moment, et il sera impossible de maintenir la paix, si les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique ne peuvent pas agir à l'unisson en temps de paix comme ils l'ont fait pendant la guerre. La chose est évidente, et en réponse à M. Welles, l'ex sous-secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, je dirai que je ne crois pas que nous violions les principes fondamentaux du pacte. Ce n'est pas trahir les principes wilsoniens de la primauté de la loi et du règlement des différends de façon pacifique par l'entremise de la loi établie et des conférences. Nous pouvons dire: Voici ce que nous pouvons faire de mieux en ce moment. Et, comme le président des Etats-Unis l'a dit, en expérimentant et avec le temps, nous améliorerons l'organisation jusqu'au point où un jour, à cause uniquement de la nature même de notre univers, qui se contracte de plus en plus, nous en arriverons à l'organisation idéale que plusieurs d'entre nous désirent.

[M. Martin.]

Je termine où j'ai commencé. Je ne saurais dire la profonde impression que m'a laissée ma prise de contact pour la première fois, tout bonnement, avec les soldats de chez nous et ceux d'autres pays qui, dans la boue de Hollande et de France, dans les ruines de la Belgique, et dans cette île-forteresse qui a soutenu les assauts de notre ennemi pendant six ans,—je ne saurais voir tout cela, dis-je, sans songer que nous traitons ici ce soir, non pas une question académique mais la question la plus importante qui se pose à l'univers en ce moment,—le travail assuré à tous, la sécurité sociale et toutes ces choses que nous espérons réaliser mais que nous n'atteindrons pas si la paix ne peut pas être maintenue dans le monde. C'est là, certes, une condition primordiale.

Je songe aux membres de nos armées que j'ai rencontrés dans les cantines et dans les camps d'entraînement tout près des champs de bataille et j'ajouterai, monsieur l'Orateur, avec la plus grande sincérité possible qu'ils ont modifié ma manière de voir. Je me suis dit: voici le Canada. Ces soldats nous ont donné un exemple que nous devrions chercher à imiter. Nos querelles mesquines devraient être reléguées dans l'ombre et, comme ces hommes, nous devrions présenter un front commun d'unité et d'intention.

Toutes nos divergences de clocher, nos différences de races, de religions, d'intérêts économiques dans les diverses parties du pays ne comptent plus en face de ce que ces hommes accomplissent. Je suis allé à Dieppe pour visiter le cimetière de quelques-uns de mes amis d'hier qui reposent pour l'éternité, à deux milles de la ville, sous le gazon vert de la France. Même dans la mort, ils demeurent le symbole de ce que peut faire un pays. Je pourrais les nommer. C'étaient de mes amis, habitants de la même ville, des hommes d'origine anglo-saxonne, des Canadiens d'origine française, d'origine polonaise, d'origine écossaise et d'origine irlandaise. C'est cela le Canada. Or, dans la discussion de nos problèmes dans cette enceinte, en particulier de la question qui nous occupe en ce moment, nous devons nous rendre compte que quiconque fait preuve d'intolérance ne met pas en pratique la leçon impressionnante qui se dégage de ce petit cimetière de France.

Si nous voulons rester fidèles à ces hommes, nous devons consacrer le meilleur de nos énergies et de notre réflexion à la tâche de faire en sorte que, si nous ne pouvons pas mettre définitivement fin à la guerre, nous puissions au moins en réduire au minimum les horreurs et les conséquences.